

## CHARTRE D'UTILISATION DE LA BORNE D'ACCES WIFI

### **Article 1. OBJET**

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du service « Borne d'accès wifi » proposé à titre gracieux, par la Mairie de Combloux à ses visiteurs.

### **Article 2. ACCES AU SERVICE**

Le service « Borne d'accès wifi », permet à l'Utilisateur, possédant un PDA, un smartphone, ou un ordinateur portable compatible Wi-Fi de se connecter à Internet sans fil depuis la zone couverte par le réseau.

Le Service comprend les fonctions de base d'accès à l'Internet. Le Service ne comprend pas l'hébergement de pages WEB.

Pour accéder au Service, l'Utilisateur est tenu de fournir son identifiant et son mot de passe. Le service permet une inscription via SMS.

### **Article 3. ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR**

#### 3.1 Obligations spécifiques liées à Internet

3.1.1 S'agissant de l'utilisation d'Internet, l'Utilisateur est informé que l'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'être protégées par des droits de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou d'enfreindre les dispositions légales en vigueur.

L'Utilisateur s'interdit donc de transmettre sur l'Internet toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle, littéraire ou artistique.

3.1.2 L'Utilisateur s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service, telle que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messageries et/ou des destinataires de mails par du publipostage sauvage (spamming, bunk e-mail, junk e-mail ou mail bombing).

3.1.3 S'agissant des produits ou des services sur le réseau Internet, l'Utilisateur adresse directement aux fournisseurs de contenus toute réclamation relative à l'exécution des services rendus par ceux-ci ou à la vente des produits par ceux-ci.

3.1.4 La Mairie de Combloux met par ailleurs en garde l'Utilisateur sur la nature et la diversité des contenus disponibles sur le réseau Internet, lesquels peuvent être susceptibles de porter préjudice aux mineurs.

#### 3.2 Responsabilités de l'Utilisateur

3.2.1 L'Utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de son utilisation propre du Service.

3.2.2 L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation de ses Codes d'accès. Toute utilisation du Service (transmission de données, ...) effectuée en utilisant les Codes d'accès de l'Utilisateur est réputée avoir été faite par lui-même, sauf preuve contraire.

### **Article 4. SECURITE**

4.1 Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou

logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal.

4.3 L'Utilisateur reconnaît également être pleinement informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en terme d'absence de sécurité relative à la transmission de données.

## **Article 5. ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITES DE LA MAIRIE DE COMBLOUX**

5.1 La Mairie de Combloux met tout en œuvre pour assurer l'accès au Service.

5.2 La Mairie de Combloux n'est pas responsable des contenus accessibles par le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation.

5.3 La Mairie de Combloux ne saurait être tenue responsable de l'exploitation des données et informations que l'Utilisateur aurait introduites sur le réseau Internet.

## **Article 6. SUSPENSION / RESILIATION**

La Mairie de Combloux se réserve le droit de suspendre et de résilier l'accès au Service, en cas de violation d'une des clauses des présentes conditions d'utilisation du service.

## **Article 7. DONNEES NON PERSONNELLES ET INFORMATIONS NOMINATIVES**

Il est possible que dans le cadre de l'utilisation du Service, La Mairie de Combloux recueille pendant la durée et pour les besoins du dit Service, des données relatives au trafic généré par l'Utilisateur, et procède au stockage, à la conservation et au traitement des données de communications effectuées, ce que l'Utilisateur accepte.

Elles peuvent donner lieu à exercice du droit individuel d'accès, de rectification et de suppression auprès de la Mairie de Combloux dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 1er avril 1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

## **Article 8. FORCE MAJEURE**

La Mairie de Combloux ne sera pas responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle de ses obligations si ladite inexécution ou exécution partielle résulte d'un fait indépendant de sa volonté ou échappant à son contrôle, ainsi qu'en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation.